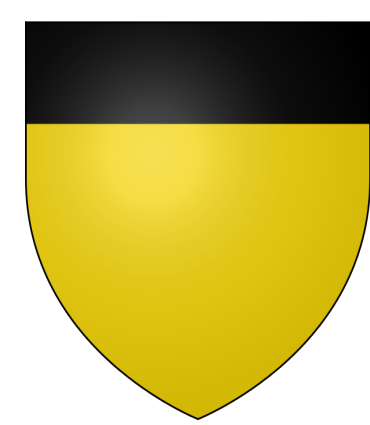




LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** est la **clef de voûte du Plan Local d'Urbanisme**. Il s'agit d'un document stratégique qui définit les orientations et objectifs du projet communal.

Il expose ainsi un projet politique qui doit à la fois répondre aux enjeux et besoins identifiés par le diagnostic et intégrer les grands enjeux du développement durable. Puisqu'il fixe les grandes orientations en matière de développement, d'aménagement et d'urbanisme, le PADD doit correspondre à une **vision d'avenir du territoire de Saint-Marcel-Paulel**, partagée entre les habitants, les élus et les services de l'Etat. **Trois grands axes guident le projet communal.**

AXE 1 : AFFIRMER L'IDENTITÉ RURALE ET LE CARACTÈRE CHAMPÊTRE DU TERRITOIRE MARCELLOIS

La commune de Saint-Marcel-Paulel est caractérisée par une **identité rurale forte**, au sein d'un **environnement encore préservé de forts développements urbains**. Le territoire est en grande partie occupé par l'activité agricole qui façonne les paysages de la commune. Cette identité rurale et champêtre est étroitement liée à la **multiplicité des espaces de nature présents** sur la commune. Les éléments naturels sont localisés de façon diffuse sur le territoire, dans un **contexte environnemental marqué par un relief de type collinaire, formé de coteaux surplombant la vallée du Girou**. Ces éléments se composent de haies, de bosquets, de ripisylves et d'entités boisées qui s'articulent entre des parcelles cultivées et des espaces bâtis plus ou moins isolés. Les grandes orientations sont les suivantes :

- **PROTÉGER ET VALORISER LES IDENTITÉS PAYSAGÈRES EMBLÉMATIQUES**
- **VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI ET ARCHITECTURAL**
- **S'APPUYER SUR LA TRAME VERTE ET BLEUE**

AXE 2 : CRÉER UN VÉRITABLE COEUR DE VILLAGE

Le village de Saint-Marcel-Paulel s'est organisé sur une logique d'opportunités foncières sans cohérence apparente dans les développements urbains qui se sont constitués au fil du temps. Plusieurs hameaux composent le territoire communal. Les développements urbains les plus récents se sont organisés sous forme de développements linéaires le long des principaux axes de circulation du territoire, et parfois, de façon plus rare, sous la forme de lotissements totalement déconnectés de toute centralité, à l'image du hameau de Beaulieu au sud-est du territoire. La commune offre des espaces publics qualitatifs et adaptés aux besoins des habitants et en phase avec la taille de la commune. Cependant, certains espaces pourraient être confortés par la mise en place de nouveaux équipements publics et aménagements. Ainsi, les grandes orientations du projet sont les suivantes :

- **CRÉER UN PROJET URBAIN VERTUEUX ET PEU CONSOMMATEUR D'ESPACES**
- **ACCROÎTRE ET DIVERSIFIER LES POSSIBILITÉS D'ACCUEIL D'UNE POPULATION NOUVELLE AU SEIN DU VILLAGE**
- **CONFORTER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE DU VILLAGE**

AXE 3 : PRÉSERVER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DE LOISIRS PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE

Résidentielle, la commune de Saint-Marcel-Paulel est fortement marquée par la présence de l'activité agricole pérenne, qui participe à l'économie du territoire. On dénombre également quelques gîtes et hébergements touristiques. Des activités de services sont également présentes et sont pour la plupart localisées au Hameau de Nagen, notamment le site de la Briqueterie au rayonnement. Les chemins de randonnées et de desserte locale sont particulièrement propices au développement des mobilités douces et au développement de pratiques sportives (vélo, jogging, promenade) et contribuent à l'attractivité communale. Les grandes orientations de cet axe sont les suivantes :

- **RENFORCER ET PERMETTRE L'IMPLANTATION D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES**
- **SOUTENIR LES PROJETS AGRICOLES**
- **CONFORTER LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET DE LOISIRS**

AXE 1 : Affirmer l'identité rurale et le caractère champêtre du territoire marcellois

Protéger et valoriser les identités paysagères emblématiques

Points de vue à préserver

Points de vue

Soutenir l'activité agricole

Espaces agricoles

Soigner l'interface urbain/agricole, traitement des franges urbaines

Franges urbaines à traiter et écrans végétaux à mettre en place

Valoriser le patrimoine bâti et architectural

Patrimoine à préserver

La ferme, le Moulin

Petit patrimoine rural : lavoir

S'appuyer sur la trame verte et bleue

Favoriser la protection des espaces naturels remarquables

Trame verte

Trame bleue

Espaces boisés

Préservation des aires de passage du gibier

Aires de passage

Maintien du réseau communal de sentiers

Réseau communal de sentiers

Protection des haies boisées et ripisylves

Valoriser le Girou

Trame bleue et ripisylve

Maîtriser le risque inondation

Appliquer un principe de précaution

AXE 2 : Créer un véritable coeur de village

Créer un projet urbain vertueux et peu consommateur d'espaces

Conforter l'urbanisation et densifier le centre du village

Concentrer les nouvelles constructions résidentielles autour du bourg

Pôle principal d'urbanisation future

Permettre une densification raisonnée

Urbanisation autorisée dans l'enveloppe urbaine existante

Maintenir le caractère aéré et espaces de nature

Espaces plantés, de nature dans les nouvelles opérations

Accroître et diversifier les possibilités d'accueil d'une population nouvelle au sein du village

Permettre un accueil modéré et progressif

Pôle d'accueil d'une nouvelle population

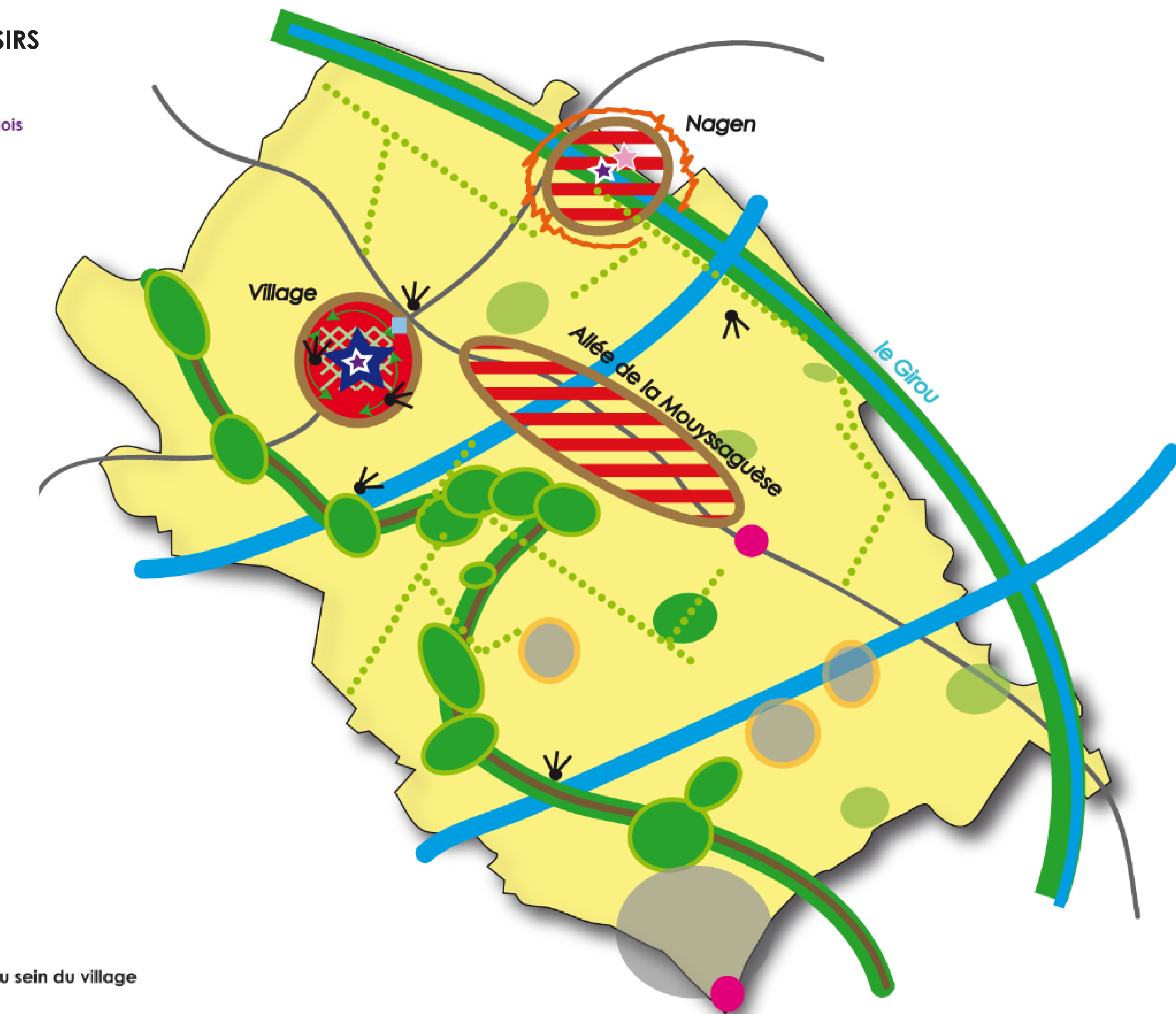
Conforter la qualité du cadre de vie du village

Conforter les équipements et les espaces publics

Mairie, Eglise

Favoriser les liaisons douces

Relier les espaces urbanisés par des cheminements piétons



AXE 3: Préserver les activités économiques et de loisirs présentes sur le territoire

Renforcer et permettre l'implantation d'activités économiques et touristiques

Activités économiques compatibles avec l'habitat

Commerces services artisanat

Agro tourisme et diversification de l'activité

Développement d'un tourisme vert local

Espaces bâtis à dominante agricole

Sentier de promenade

Permettre la reconversion

Site de la Briqueterie

Soutenir les projets agricoles

Protéger les terres à forte valeur agricole

Espaces agricoles

Conforter les activités associatives et de loisirs

Valoriser un réseau d'activités de pleine nature

Espaces récréatifs

Sentiers de randonnée